COMMUNE DE CORSIER-SUR-VEVEY
RUE DU CHÂTEAU 4 - C.P. 75
1804 CORSIER-SUR-VEVEY

Corsier-sur-Vevey, le 27 octobre 2026

MUNICIPALITE

Communications du Conseil communal aux citoyennes et citoyens de la commune

473/BK/md

En vertu des articles 162 et suivants de la loi cantonale du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques, nous informons les citoyennes et citoyens que le Conseil communal, dans sa séance du 26 octobre 2026, a décidé d'approuver les points suivants :

1. Préavis no 19/2026 - Fixation du plafond d'endettement ;
2. Préavis no 20/2026 - Arrêté d'imposition pour l'année 2027 ;
4. Préavis no 22/2026 - Demande de crédit pour la poursuite du renouvellement du parc de véhicules de Voirie.

Le préavis suivant a été retiré et sera présenté lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre 2026 :

4. Préavis no 21/2026 - Demande d'un crédit relatif à l'assainissement du revêtement anticorrosion du Pont de Fenil.

Les documents relatifs aux objets précités peuvent être consultés au Greffe municipal où une demande de référendum peut être déposée dans les dix jours à dater de la présente publication.

Au nom de la Municipalité

la syndique — le secrétaire

A. Rouge — B. Kaveh

Délai d'affichage : 7 novembre 2026